



--- limites parcelle
 = application cadastrale

Notas:
 Les raccordements aux réseaux : Téléphone, Electricité, Alimentation en eau potable, évacuation des Eaux Usées et évacuation des Eaux Pluviales, sont inchangés.

Les surfaces récupérant les Eaux Pluviales en toitures sont inchangées. Les points de connexions au réseau Public restent identiques.

18

17

AV 19
 1342 m²

LA CASEMATE

Eglise
 Saint-Laurent

dominique MARCON
 ARCHITECTURE D'INTERIEUR

natacha peruccio
 designer indoor

Jean - Marc AUFAUVRE
 Architecte D.P.L.G.
 B . P . 3 0 0 7 4
 38602 FONTAINE CEDEX
APS.4
 04 76 53 03 92/06 07 79 64 54
 téléc. : 09 70 03 39 97
 j-m.AUFAUVRE architecte
 @live.com
 www.aufauvre-architecte.com

Réaménagement de l'étage et l'extension en terrasses
 de la Casemate 2 Place Saint Laurent à Grenoble
 suite au sinistre de 2017
 Centre Culture Scientifique et Technique Industrielle
 La Casemate - 2 Place Saint Laurent - 38000 Grenoble

Adaptation au sol et au sous-sol
 drainages, infrastructures,
 étanchéité
 des parois enterrées à adapter
 suivant les résultats de l'étude
 de sol que l'Architecte conseille
 de faire réaliser.

Utilisation et reproduction interdites sans
 accord de l'Architecte.
 (Loi du 1er juillet 1992 sur la propriété
 littéraire et artistique)

PROJET

PLAN

1/100ème

21/12/2018

